# L'EXPLOIT CRIMINEL D'UN JEUNE SAINT-QUENTINOIS

## Comment fut arrêté Rigaud, âgé de 17 ans, qui tenta de tuer un chauffeur de taxi

Nous avons relaté hier l'agression dont a été victime, à Compiègne, un chauffeur de taxi, voici les nouveaux détails que nous avons recueillis sur cette tentative de meurtre dont le coupable est un Saint-Quentinois de 17 ans.

**« TON ARGENT OU TU ES MORT »**

Place de la Gare, M. Paul Dufresne, chauffeur de taxi, demeurant 5, rue du Grand-Ferre, chargeait dans l'après-midi un client d'allure modeste qui le pria de le conduire au carrefour de l'Armistice. Après avoir visité les monuments et le wagon historique, le voyageur demanda à M. Dufresne de vouloir bien lui faire visiter les sous-bois de la forêt.

Méfiant, le chauffeur prétexta une course urgente à faire quelques heures plus tard et proposa à son client de lui faire visiter le Franc-Port et les bords de l'Aisne. Celui-ci acquiesça, mais en cours de route, comme la voiture se trouvait près du cimetière de Choisy-au-Bac, il releva la glace et invita le chauffeur à stopper un instant, ayant, dit-il, un besoin urgent à satisfaire. Après s'être éloigné de quelques mètres, il revint vers la voiture. Alors, menaçant son conducteur d'un revolver, il lui enjoignit de lui remettre ce qu'il possédait.

**UNE LUTTE TERRIBLE**

Tout en faisant mine d'obtempérer à cette injonction, M. Dufresne se baissa et saisit une lanière de caoutchouc qu'il avait toujours près de lui. Mais l'individu ne lui laissa pas le temps d'en faire usage. Tout de suite, il tira sur lui. Mais la balle, après avoir traversé le pardessus, fut arrêtée par un épais calepin que le chauffeur avait dans une de ses poches. Sans rien perdre de son sang-froid, M. Dufresne se rua sur son agresseur et lui asséna un un formidable coup de sa lanière sur la tête. Quoique étourdi, l'individu fit encore feu à deux reprises sur son antagoniste, puis disparut à toutes jambes dans la forêt. Atteint à la cuisse droite par un des projectiles, le chauffeur remonta sur son siège et mit son véhicule en marche.

**ARRÊTE APRES UN ECHANGE DE COUPS DE FEU**

Bien vite, il gagna la gendarmerie de Choisy-au-Bac. Mis au courant, le chef de brigade Voillez envoya les gendarmes Dufour et Maribrasse explorer les taillis environnant le lieu du crime, tandis qu'accompagné de M. Dufresne, qui, entre-temps, s'était procuré un fusil de chasse, il retournait sur les bords de l'Aisne.

Au bout d'une demi-heure environ, le gendarme Maribrasse essuya un coup de feu sans, fort heureusement, être atteint. M. Dufresne, sur l'invitation du chef de brigade, déchargea son fusil dans la direction du taillis où s'était caché le malandrin, ce qui eut pour effet de faire sortir ce dernier du fourré. Levant les bras en l'air, il alla vers les gendarmes, disant qu'il se rendait.

**PREMIER INTERROGATOIRE DU JEUNE MEURTRIER**

Interrogé quelques instants plus tard, il déclara avoir 17 ans, se nommer Jean Rigaud et habiter 27, boulevard Richelieu, à Saint-Quentin. Il ajouta avec un cynisme stupéfiant qu'il travaillait avec son père, dessinateur en plâtrerie, mais qu'il avait la hantise d'acquérir la célébrité des tristes héros des publications dont il faisait sa lecture favorite. Il avait quitté le domicile paternel, emportant un revolver chargé de six balles, et s'était dirigé en chemin de fer sur Compiègne, avec l'intention d'y tenter un coup pour se procurer de l'argent.

Arrivé la veille, il était descendu à l'hôtel du Nord, place de la Gare. Là, voyant tous les taxis alignés en cet endroit, l'idée lui était venue de tuer un chauffeur pour le dévaliser. Pour mettre ce projet à exécution, il s'était fait conduire au carrefour de l'Armistice. Si son coup n'avait pas réussi, a-t-il ajouté, le chauffeur Dufresne le devait à la présence de deux cantonniers qui travaillaient sur une route, à proximité de l'endroit historique. Par la suite, il avait voulu utiliser les cartouches qui lui restaient en tirant sur les gendarmes pour défendre sa liberté.

Il ajouta, ayant l'air de s'en glorifier, que, dès l'âge de 15 ans, il eut déjà, à l'occasion de divers méfaits, maille à partir avec la Justice.

M. Rousselet, procureur de la République, l'a fait écrouer sous l'inculpation de tentative d'assassinat sur un civil, puis sur des gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions.


ENGELURES, CREVASSES
Exigez Pommade Ardagh, le tube 5 fr
7124


# M. ZALESKI SATISFAIT DE SA VISITE A LONDRES

M. Zaleski, le ministre polonais des affaires étrangères, qui vient de s'entretenir à Londres avec les hommes d'Etat britanniques, a quitté la gare de Victoria hier matin, à destination de la Pologne.

M. Zaleski a déclaré qu'il était satisfait de sa visite et touche de la réception dont il a été l'objet. « Je suis heureux de pouvoir dire, a-t-il ajouté, que les conversations que j'ai eues avec les hommes d'Etat anglais ont démontré qu'il n'y a aucune raison de froissement entre nos deux pays ; au contraire, nous avons été d'accord sur toutes les questions ; nos délibérations ont porté sur la plupart des problèmes concernant la politique européenne et aussi le désarmement ; j'ai grand espoir que la conférence du désarmement produise de bons résultats.

# AU SECOURS DE L'ENFANCE !

## L'œuvre admirable qu'est « L'Aide Enfantine Lilloise » fait un appel pressant à tous les gens de cœur

Toujours le cœur des mères se portera d'instinct vers l'enfance,... vers l'enfance malheureuse surtout.

Secourir, aider, protéger l'enfant en son plus jeune âge n'est-ce pas là d'ailleurs une des principales raisons d'être de la Maternité.

Cette fonction admirable : « se pencher avec sollicitude vers les petits enfants », il semble que les femmes de cœur qui font partie de « L'Aide Enfantine Lilloise » l'ont particulièrement comprise.

Mme Veuve LELEU
Présidente-fondatrice de « L'Aide Enfantine Lilloise ».

Qu'est cette institution dont dernièrement une maîtresse d'école maternelle nous avait vanté l'action bienfaisante ?... C'est ce que nous avons voulu savoir par le détail. Une interview s'imposait !...

La présidente actuelle de l'œuvre, Mme S.... qui, trop modestement désire conserver l'anonymat, a bien voulu nous le dire.

**L'ACTION DE L'ŒUVRE**

« Voilà !... l'œuvre a été fondée en 1914 !... fondée par une femme de cœur, Mme Leleu. Son siège actuel est à l'école Jean-Macé, et son comité groupe vingt-cinq dames toutes plus dévouées les unes que les autres.

» La besogne à laquelle nous nous livrons, la voici résumée en quelques mots : dans les écoles maternelles de Lille et de l'arrondissement de Lille, nous distribuons à l'entrée de l'hiver des vêtements chauds aux petits enfants pauvres. L'importance de cette distribution fut en 1931, de 25.000 fr. Ces vêtements, nous les choisissons de bonne, de très bonne qualité pour qu'ils puissent durer longtemps. En surplus, nous laissons un petit vestiaire aux institutrices et nous donnons aussi pour les enfants placés en sanatorium.

— « Si vous saviez la misère qui existe parfois en certains foyers ouvriers !... continue Mme la présidente.

« A l'heure actuelle, c'est pitoyable !... le chômage, le maudit chômage sévit intensément et la pauvreté croît chez les petites gens !...

« Tenez, la semaine dernière, nous avons rencontré plusieurs pauvres petits qui n'avaient même pas de chemise !... Et d'autres, beaucoup d'autres n'ont plus que des vêtements troués livrant passage de tous côtés à l'âpre bise d'hiver.

« Ah !... l'œuvre est belle qui permet de porter secours, ne fût-ce qu'un peu, trop peu hélas !...

**AIDEZ-NOUS...**

« Monsieur, nos ressources sont insuffisantes. Dites-le à vos lecteurs, à la population. Ces ressources proviennent uniquement de ventes de charité, du produit de nos bals et d'une subvention généreuse et toujours si bien accueillie de la municipalité lilloise qui a compris la beauté charitable de notre œuvre.

» Le 9 janvier prochain, nous donnons un nouveau bal au « Carlton ». Le profit, que nous espérons grand, ira à nos chers petits.

» Si vous voyiez leur joie, et celle de leurs mamans quand nous leur donnons des vêtements bien chauds.

» Notre ambition est de voir venir à nous un grand nombre de dames charitables de Lille **Toutes les mamans disposant de quelques ressources devraient se joindre à nous. Nous faisons appel à leur bon cœur.** Dites-leur qu'elles éprouveront une joie ineffable à soulager la misère des enfants pauvres, à voir de petites menottes reconnaissantes se tendre vers elles les jours de distribution.

» Notre œuvre groupe toutes les bonnes volontés, d'où qu'elles viennent, sous l'égide de « La Charité ».

» Elle est belle en son essence même, en son but comme par sa façon d'agir, et par sa modestie, car, chez nous, les personnalités n'existent pas. C'est tout au plus si je puis vous révéler que Mme Roger LANGERON, l'aimable femme du Préfet du Nord, est notre présidente d'honneur. Les dames charitables qui font partie de notre comité désirent, elles, garder l'anonymat.

» Je vous ai tout dit, — conclut la présidente de l'œuvre enfantine. En révélant notre existence aux personnes qui l'ignorent encore, vous aurez vous-même travaillé à secourir l'enfance malheureuse.

— Voici qui est à peu près fait et le sera tout à fait quand nous aurons précisé que **les dons et les adhésions peuvent être envoyés chez Mme la Présidente de « l'Aide Enfantine Lilloise », 21, rue du Vert-Bois, où chez Mme la Trésorière, 63, rue de Lens.**

V. BRIGGHE.

# 11 VICTIMES D'UN NAUFRAGE

Une dépêche de Bergen annonce que le vapeur « Vénus de Panama » a coulé.

Il appartenait à des armateurs allemands, mais sur treize hommes d'équipage, deux seulement étaient allemands et les autres anglais.

# Le drame mystérieux de Pont-d'Ardres

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dimanche, jour de la disparition, René Bouré, ayant en poche 430 francs, rencontra au Pont-d'Ardres, au Café Watebled, le nommé André Alexandre, âgé de dix-neuf ans, ouvrier agricole, demeurant à Andres. Avec plusieurs jeunes gens, on fit de nombreuses parties de billard, en buvant du vin mousseux et, vers 16 h. 30, légèrement surexcités, Bouré, Alexandre et un nommé Lannoy, décidèrent de changer de « crémerie » et se rendirent au Café Legay, où ils demeurèrent jusqu'à 17 h. 30. Ils quittèrent cet établissement pour se rendre à l'« Estaminet de la Gaieté », tenu par Mme Emma Verhille, où ils prirent, — sauf Lannoy qui était parti, — de nombreuses consommations. Au cours de cette nouvelle station, Bouré se prit de querelle avec des ouvriers belges.

Que s'est-il passé alors ? Alexandre déclare que Bouré a suivi les Belges quand ils ont quitté le café ; c'est à ce moment qu'on perd toutes traces de la victime.

**UNE ARRESTATION**

Cependant, les gendarmes, au cours de leur enquête, apprirent que Alexandre n'était rentré chez lui qu'à 21 h. 15, et que les ouvriers belges avaient été aperçus dans un autre café, quelques instants après la querelle.

D'autre part, Mme Verhille affirme avoir vu Alexandre et Bouré partir ensemble pour regagner Balinghem.

Interrogé à ce sujet, Alexandre opposa des dénégations, mais ne put expliquer ce qu'il avait fait de 20 h. 30 à 21 h. 15.

Devant ces témoignages troublants, M. Delecourt, juge d'instruction, signa un mandat d'écrou contre Alexandre, qui fut incarcéré à la prison de Saint-Omer.

**UNE VERSION DU CRIME**

Au cours de son enquête, la gendarmerie a appris également que pendant la nuit de dimanche à lundi, les riverains du canal avaient entendu des cris déchirants.

Et voici comment on estime que les faits se sont déroulés :

« Pris de boisson, Alexandre et Bouré sont partis ensemble pour regagner Balinghem. En cours de route, Bouré, fatigué, est descendu de bécane, s'est étendu sur l'herbe et s'est endormi. Alexandre, considéré dans tout le pays comme un paresseux, braconnier, bon à tout faire, démuni d'argent, a dévalisé son camarade pendant son sommeil, puis pour faire croire à un accident, il l'a fait rouler dans le canal. Il transporta ensuite la bicyclette deux cents mètres plus loin, afin de compléter la mise en scène, mais il oublia le sens du courant. »

C'est cette dernière version que les policiers essaient de mettre au point, et les interrogatoires auxquels sera soumis Alexandre jetteront sans doute la lumière sur ce drame mystérieux.

Ajoutons que les funérailles de la victime, René Bouré, ont été célébrées hier matin, à Balinghem, et qu'une foule recueillie y a assisté. — G. M.


GRATIS POUR LES HÉMORROIDAIRES

Si vous avez cherché en vain jusqu'ici un remède contre les Hémorroïdes, essayez gratuitement le **Solvit**. Cette pommade à base d'extraits végétaux, calme instantanément les douleurs, arrête les hémorragies, supprime l'inflammation et cicatrise les fissures. Simple demande nous vous enverrons discrètement et sans aucun frais un échantillon de **Solvit** suffisant pour vous procurer un premier soulagement. Ecrivez aujourd'hui même aux Laboratoires Santé et Hygiène, à Livry (S.-et-O.).


# LES DÉTOURNEMENTS DE VASSOR L'AGENT D'AFFAIRES LILLOIS

Vassor, qui s'occupait, à Lille, de cessions de fonds de commerce et qui escroqua ses clients, se constitua prisonnier dernièrement.

Interroger hier, par M. Thibaut, juge d'instruction, il a avoué avoir commis plusieurs abus de confiance et que le préjudice porté à ses clients s'est élevé à 300.000 francs environ.

# UNE FEMME S'EST NOYÉE AVEC SON ENFANT

Mme Delord, habitant Préchac, près de Fleurance, après avoir attaché son enfant âgé de 2 ans autour de sa taille, s'est jetée dans une mare et s'est noyée.

Un billet laissé sur une table annonçait à son mari sa funeste résolution.

# LE GÉNÉRAL BOURGEOIS A DÉMISSIONNÉ DU PARTI CATHOLIQUE NATIONAL D'ALSACE

Le général Bourgeois, sénateur du Haut-Rhin, vient de donner sa démission comme membre du parti des catholiques nationaux d'Alsace, appelé « Action populaire nationale ».

Les raisons de cette démission sont les suivantes : Il y a quelque temps, des tracts allemands étaient distribués dans la salle de plusieurs facultés de l'Université de Strasbourg.

En présence de cette audacieuse propagande allemande, le général Bourgeois annonça, en termes énergiques, son intention d'intervenir auprès du gouvernement et de demander certaines sanctions.

Le comité directeur de l'action populaire nationale ayant jugé que les déclarations du général étaient contraires au programme et à l'esprit du parti, M. Bourgeois vient de donner sa démission.

# LES FUNÉRAILLES DE M. ALDEBERT

## directeur du Crédit Municipal de Lille et Président du Denier des Écoles Laïques

Les funérailles de M. Aldebert, directeur de la Caisse de Crédit Municipal à Lille, président du Denier des Ecoles Laïques de cette ville, et personnalité lilloise très connue et estimée, ont eu lieu samedi à 11 h. du matin.

Dès 10 h. 30, une foule compacte s'empressait rue des Tours, près du domicile du défunt d'où le cortège devait partir.

Le cortège se déroula dans l'ordre suivant : Drapeau de la Fédération des Amicales laïques ; couronne et plaque et délégation de la Fédération des Amicales ; délégation des enfants des écoles laïques ; couronnes du Denier des Ecoles laïques ; du Crédit Municipal ; drapeau du Denier ; Comité du Denier ; drapeau de la Ville de Lille ; couronne de la ville de Lille, puis venait le corbillard recouvert de nombreuses couronnes suivi de la famille du défunt ; du Conseil municipal de Lille et des autorités.

EN HAUT : Le cortège funèbre se rendant au Cimetière. — EN BAS : Les discours : on voit de gauche à droite : MM. le Sénateur DEBIERRE, parlant au nom de la Franc-Maçonnerie ; BLOCH, du Denier des Ecoles laïques ; LAUNAY, Inspecteur d'Académie et SALENGRO, Député-Maire de Lille.

Parmi les personnalités on remarquait, MM. Roger Salengro, député-maire de Lille ; Bouton d'Agnères, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet du Nord ; Gimat, conseiller de préfecture ; Ragheboom, Willems, Coolen, H. Spriet, Jean Lévy, adjoints au maire de Lille ; Debierre, sénateur ; Châtelet, recteur de l'Académie de Lille ; Emile Régnier, président du Conseil interdépartemental de préfecture ; Launay, inspecteur d'Académie ; L. Brodel, L. Leroy, Peeters, Dhilly, Carpentiers, Courouble, et d'autres conseillers municipaux de Lille ; Playes, directeur du Bureau de Bienfaisance de Lille ; MM. Cliquennois-Pâques, ancien président du Denier ; Bloch, vice-président du Denier des Ecoles laïques ; Dernoncourt du Crédit Municipal ; Blanchi, administrateur du Crédit Municipal ; Planque, secrétaire général de la mairie de Lille ; Nijean, du Sou des Ecoles ; Le Masson, rédacteur en chef de notre journal, etc...

Le deuil était conduit par M. Jean Aldebert, fils du défunt.

# UN PÈRE A RETIRÉ LE CADAVRE DE SON FILS DU CANAL DE L'ESCAUT

Depuis le 7 décembre, Arthur Wacheul, 35 ans, malade depuis plusieurs mois, n'avait pas reparu au domicile de ses parents qui habitent 65, rue Péclet.

Samedi, vers 11 h., son père qui depuis cette date effectuait des recherches, a retiré le corps de son fils du canal de l'Escaut, sous le pont Villars.

La police avisée se rendit sur les lieux et procéda aux constatations d'usage ; examiné, le corps ne portait aucune trace de blessure ; on croit que Wacheul sera tombé accidentellement à l'eau.

# ARRESTATION DU VACHER AUTEUR DU DOUBLE CRIME DE PRINGY

Le vacher polonais Jean Janiack, auteur du double crime commis dimanche dernier à Pringy, a été arrêté hier matin à Milly. Il avait depuis son forfait erré dans la campagne, rançonnant ses compatriotes. Il était encore endormi dans la paille quand les gendarmes survinrent et le mirent dans l'impossibilité de faire usage de son revolver qui était chargé de six cartouches.

Janiack a été conduit devant le procureur de la République, à Corbeil. Il sera ensuite ramené à Melun.

# Les nouveaux droits de douane anglais

**UNE TROISIEME NOMENCLATURE D'ARTICLES FRAPPÉS PAR CETTE LOI SERAIT PUBLIÉE CETTE SEMAINE**

La « Presse Association » croit savoir qu'il est très probable que le ministère du Commerce britannique publiera cette semaine une troisième nomenclature des articles entrant dans la catégorie de ceux frappés par la loi sur les importations anormales.

On s'attend à ce que cette liste ajoute une nouvelle série des produits manufacturés à celle déjà imposée, mais il est presque certain que l'acier et le fer ne figureront pas dans la nouvelle liste.

On fait remarquer que le Board of Trade a maintenant en sa possession toutes les statistiques de novembre et, qu'à la lumière de l'expérience qu'il a déjà acquise par suite de l'adoption de nouvelles mesures, il est vraisemblable que des révisions soient opérées, si elles sont reconnues nécessaires, dans les premières nomenclatures déjà publiées.

# L'ARRESTATION D'UN « RESQUILLEUR » A LIÉVIN

Depuis plus de six mois les clapiers et poulaillers étaient visités chaque nuit et dévalisés par un malandrin qui restait insaisissable malgré l'active surveillance exercée par la police et la gendarmerie. Ces jours derniers les chefs de brigade Ray et Deremetz eurent un « tuyau » leur permettant de supposer que l'auteur de ces nombreux vols ne pouvait être que le nommé Albert Mathé, 35 ans, mineur, cité 16 à Liévin, qui depuis six mois ne se livrait à aucun travail.

Les gendarmes surveillèrent les abords de l'habitation de Mathé et dans la journée de vendredi ils apercevaient l'intéressé revenant avec un sac vide. Dans celui-ci ils remarquèrent des traces de poils de lapins.

Interpellé, Mathé reconnut en effet revenir du marché de Lens, où il prétendit avoir été vendre des lapins lui appartenant. Mathé fut conduit à la caserne de gendarmerie.

Mis au courant des faits, M. le capitaine Gens, de Lens, se rendit à Liévin et de concert avec M. François, commissaire de police, une perquisition fut opérée. Cette opération fut des plus fructueuse. Elle amena la découverte d'un tas d'objets volés, ustensiles de ménage, vêtements, linge, etc... ainsi que plusieurs lapins provenant de vols commis la nuit précédente.

Hier matin, devant l'évidence, Mathé fut amené à passer des aveux. Devant le capitaine Gens il reconnut notamment être l'auteur de 15 vols de poules et lapins et de 4 vols de bicyclettes. Dans la même journée et devant la même maison il vola deux vélos.

Mathé est le type du véritable « resquilleur », tout lui était bon pour devenir sa propriété. C'est ainsi qu'on retrouva chez lui des seaux hygiéniques, des pantalons usagés, des caleçons hors d'usage et un tas d'objets sans valeur qu'il s'était amusé à prendre pour le plaisir de voler.

En attendant que l'enquête se poursuive Mathé a été déféré au Parquet de Béthune.


TROIS FOIS PLUS ACTIF QUE LES SIROPS

« J'ai donné quatre cuillerées à café de Santos à mon mari qui toussait depuis des semaines et son rhume a été guéri » c'est textuellement ce qu'écrit Mme Lotcher de Spiez (Suisse). Le Santos est un extrait végétal concentré, trois fois plus actif que les sirops. Il soulage dès la première cuillerée. C'est le remède le plus sûr et le moins coûteux à toutes les affections des bronches : rhume négligé, bronchite chronique, catarrhe, asthme, emphysème. Le flacon 8 frs 50, toutes pharmacies.


# ECHOS et CARNET

**CALENDRIER.** — Dimanche 13 décembre 1931
Soleil : Lever à 7 heures 37 ; coucher à 15 heures 53.
Lune : Lever à 11 heures 13 ; coucher à 20 heures 06.
Aujourd'hui : Sainte-Luce. Demain : Saint-Nicaise.

**MÉTÉOROLOGIE.** — Station de Lille. — Observations faites le 12 décembre à 18 h. : Baromètre : 776 m/m 4 ; hausse depuis la veille à 18 heures : 1 m/m 6.
Thermomètre : Fronde 9°5 ; Minima — 1°3 ; Maxima 9°6.
Etat hygrométrique : 89 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : gouttes ; Direction du vent : Sud ; Force : modérée ; Direction des nuages : Sud ; Etat du ciel : couvert.
Temps probable pour aujourd'hui : un peu frais, brumeux.

**PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL.** — Région Nord. — Temps brumeux ciel 3/4 couvert avec quelques chutes de neige ; Vent faible, variable ; température d'abord en faible baisse. Minimum de température en baisse de 1 ou 2 degrés sur la veille.

**MARIAGE.** — Hier à 11 heures, a été célébré à la Mairie de Lens dans la plus stricte intimité le mariage de M. Auguste Gallet, maire de Noyelles-sous-Lens avec Madame Berthe Leroy.

Les témoins étaient MM. Léonce Trédez, conseiller d'arrondissement, maire de Meurchin et doyen des maires du canton et François Puclermortier, premier adjoint au maire de Noyelles-sous-Lens.

M. Alfred Maes député-maire, procéda à la cérémonie officielle et prononça une petite allocution de circonstance en adressant ses meilleurs vœux aux nouveaux époux.

Avant de quitter l'Hôtel de Ville M. Gallet fit don d'une certaine somme d'argent pour le Bureau de bienfaisance pour les chômeurs et pour la caisse de Secours aux employés et ouvriers municipaux de la ville de Lens.

FEUILLETON DU 13 DECEMBRE. — N° 1

# LA CAGE D'ACIER

par Maurice LANDAY

## CHAPITRE PREMIER
## L'ETRANGE ENIGME

James Perry, dont les yeux étaient cependant grands ouverts, tressaillit comme un homme qui s'éveille en sursaut... Ses prunelles, vitreuses un instant auparavant et sans vie, se dilatèrent brusquement et son regard redevint vivant... Il tourna la tête, lentement, vers sa lampe de chevet encore allumée...

Un long frisson courut en vagues précipitées sur ses chairs... Il fit un bond désordonné sur sa couche, poussa une sorte de plainte, se mit, avec effort, sur son séant et, tandis qu'il laissait errer autour de lui un regard lourd d'inquiétude, il passa sur son front perlé de sueur glacée une main brûlante de fièvre.

Sa respiration, tout à coup, devint courte et rauque...

Son cœur, dans sa poitrine haletante, battait à grands coups ; il lui semblait que l'organe de vie allait éclater...

Il sauta à bas de son lit en désordre et, titubant comme un homme ivre, se dirigea, les bras tendus, les poings serrés, la tête perdue dans les épaules, vers la fenêtre, grande ouverte sur le très pur écran d'un ciel féeriquement constellé. Les coudes sur la barre d'appui, le front dans les mains, il aspira à longues goulées l'air vif qui, au fur et à mesure qu'il pénétrait ses poumons en feu, laissait descendre, comme goutte à goutte, en lui, un calme bienfaisant, une quiétude régénératrice...

Lorsqu'il redevint à peu près maître de soi, lorsqu'il eut retrouvé beaucoup de son flegme habituel de pur Anglo-Saxon, il se redressa d'un coup de reins puissant et se retourna vers l'intérieur de la pièce.

Du lit, son regard vint au fauteuil sur lequel il avait coutume, chaque soir, de déposer, avec méthode, ses vêtements...

Un léger haut-le-corps le fit reculer d'un pas, et il bégaya, d'une voix qui n'était qu'un murmure étouffé :

— Non, ce n'est pas ainsi, pêle-mêle, que je les ai placés... la première fois...

Du fauteuil, son regard vint à la cheminée, sur le marbre de laquelle il avait pris l'habitude de déposer sa montre, après l'avoir soigneusement remontée... La montre n'y était pas... Alors il se jeta sur ses vêtements en désordre, lança pantalon et veston à travers la pièce, se saisit de son gilet, fouilla fébrilement dans le gousset gauche : la montre s'y trouvait...

Du chronomètre, qu'il palpait d'une main tremblante, son regard, soudain, vint à la table de nuit, au pied de laquelle il plaçait ses chaussures... En apercevant celles-ci, il appliqua brutalement ses poings sur ses lèvres pour étouffer le cri d'angoisse qui venait de monter à sa gorge...

D'une voix chavirée, flagellant sur jambes, il murmura :

— De la... poussière... sur... mes... souliers !...

Alors il se laissa crouler sur sa couche en hoquetant :

— C'est fou !... C'est fou !... Mais non, je ne suis pas sorti... non... non !... Et cependant il y a de la poussière de la route sur mes chaussures... Je ne suis pas fou... Je me souviens fort bien... De toute la journée je n'ai pas quitté mon bureau... je n'ai pas eu le temps d'aller faire, après le repas de midi, ma promenade habituelle dans le parc... Et, sitôt après dîner, je me suis retiré dans ma chambre ; ça, la tête sous un marteau pilon, je le soutiendrais...

Se prenant le front à deux mains, l'étreignant de toutes ses forces comme pour en exprimer, pour ainsi dire, plus facilement ses souvenirs, il ajouta :

— En remontant ici, j'avais des documents que je me promettais d'étudier avant de m'endormir... Où sont-ils ?...

Il jeta un regard anxieux derrière lui, dans la direction du petit secrétaire sur lequel il travaillait souvent le soir avant de se mettre au lit. Le dossier était là... Il s'en saisit et le compulsa... Aucune pièce ne manquait... Cependant, diverses notes, concernant le très important traité que devait, dans quelques jours, signer son oncle et patron John Argirh, avec les Alliés pour la fourniture de considérables quantités de munitions et de canons de tous modèles, ne se trouvaient pas dans l'ordre où il les avait classées le matin même...

James Perry, en constatant cela, sentit une crainte aussi affolante qu'indéfinie l'envahir... Comme s'il eût entendu quelqu'un marcher derrière lui, il se retourna d'un bloc, l'œil hagard, les chairs secouées de spasmes douloureux...

Les mains crispées en griffes sur les paperasses qu'il serrait contre sa poitrine, il vint jusqu'à la fenêtre sur le rebord de laquelle il se laissa tomber...

Son regard, avec une fixité étrange, se riva sur la masse imposante des cinquante ateliers dont se composaient, et se composent encore, les usines métallurgiques d'Argirh-City...

Le spectacle qu'offrait alors cet enfer de l'acier était vraiment féerique et grandiose.

La petite ville d'Argirh-City semblait comme couronnée par un ruban de feu. Argirh-City, l'œuvre et le légitime orgueil de sir John Argirh, son fondateur, ressemblait, à cette heure nocturne, à une sorte d'étrange animal apocalyptique pris au piège et sur les tentacules duquel d'immenses torches resineuses auraient laissé tomber le fulgurant éclat de leurs longues flammes, dressant vers le ciel, de capricieuses et formidables volutes... Le corps du monstre, c'était la ville ; les tentacules, c'étaient les ateliers, grouillant, jour et nuit, de vie intense ; les torches, c'étaient les trente hauts fourneaux dévorant quotidiennement des milliers de tonnes de charbon...

A cette heure de nuit, de cet amas un peu confus de bâtiments, de verrières illuminées, incendiées, se dégageait une impression de force colossale et titanesque...

James Perry loin de retrouver, devant ce spectacle de puissance, qui était un peu aussi son œuvre, le calme et la sérénité qui lui étaient coutumiers, se sentit plus angoissé que jamais... Il jeta un regard de possédé sur son dossier... Soudain, il se traîna jusqu'à son lit sur le bord duquel il s'agenouilla... D'une main fébrile, il palpa, tourna, retourna, compta, classa les précieuses notes... Il n'en manquait pas une... Alors, un peu de calme le pénétra jusqu'à l'âme.

Mais, soudain, ses chairs, à nouveau, furent secouées d'un long frisson et il s'écria :

— Non, décidément, je n'ai pas rêvé... Ce n'est pas d'un cauchemar que j'ai été la proie... Ce n'est pas, hélas ! la première fois que de pareils faits se produisent... Il y a huit jours, comme aujourd'hui, je me suis réveillé en sursaut, ou plutôt, éveillé sans m'en rendre compte, je me suis soudain retrouvé en possession de mes facultés... Oui, c'est cela... C'est bien la sensation que j'ai éprouvée tout à l'heure...

Et, à nouveau, rassemblant ses souvenirs avec une insistance presque maladive, il bégaya :

— Voyons, à dix heures je suis monte dans ma chambre... Je me vois encore me couchant après avoir remonté ma montre et l'avoir déposée sur le marbre de la cheminée... Je me vois aussi plaçant les embauchoirs dans mes souliers, vierges alors de toute maculation et de la moindre poussière des chemins... Je me vois, dans mon lit, parcourant les notes de ce dossier et, soudain, brisé de fatigue, posant ce dossier sur ma table de nuit, un peu avant onze heures, éteignant ma lampe de chevet...

Une convulsion d'agonie lui tordit les membres, et il acheva, en claquant des dents :

— Et je me suis retrouvé...

Il courut à sa montre en consulta le cadran.

— Une heure !... Et je me suis retrouvé, il y a un quart d'heure environ, sur le point d'éteindre ma lampe, sans pouvoir me rendre compte de quelle façon je me suis réveillé... Et mes embauchoirs ne sont plus dans mes souliers... et mes souliers sont poussiéreux... mes vêtements ne sont plus à la même place, ma montre n'était plus sur la cheminée... et mon dossier, je l'ai retrouvé sur mon bureau... et mes notes sont bouleversées...

— Je... suis... sorti... J'ai touché... à... ce... dossier... Et je ne me rappelle rien... Et ce n'est pas la première fois que pareille énigme me surprend et me laisse effondré, stupéfié, le corps comme brisé.

Le malheureux Perry retomba dans le fouillis de ses couvertures, se cabra sur sa couche en proie à une terrible crise de nerfs... balbutiant entre deux sanglots, entre deux hoquets :

— De quel mal étrange suis-je atteint ?... Quel démon me possède ?... C'est affreux !...

Et, toujours, le même leit-motiv revenait mourir sur ses lèvres exsangues :

— Je suis sorti sans m'en douter... Sans pouvoir me rappeler où je suis allé... Je ne peux pas me souvenir... Quelle force me pousse ainsi ?... De quel mal suis-je la proie ?... Ah ! l'horrible chose !...

Durant un quart d'heure environ, le malheureux se débattit, le cœur angoissé, l'âme suppliciée, les chairs et les nerfs déchirés, meurtris...

Et puis, brisé, anéanti, il s'endormit, littéralement fauché...

.. .. ... .. ... .. .. .. .. ..

Quand, aux premières lueurs du jour, il s'éveilla, ce fut à peine s'il put trouver la force de se laisser glisser à bas de son lit. Ses membres étaient douloureux atrocement ; sa tête lui pesait sur ses épaules, comme meurtrie : son front était casqué de plomb... En titubant, il se dirigea vers son cabinet de toilette. Un bain glacé lui rendit quelque force. Il s'habilla lentement et, comme sept heures sonnaient à l'horloge de l'usine, il descendit prendre son service près de John Argirh qui, lui, depuis cinq heures était à sa table de travail.

(A suivre).